

**Version en ligne**

L'Assemblée Générale de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) s'est réunie ce mardi 24 mars 2026 dans les locaux de la Fédération.

Elle était appelée à se prononcer sur la révocation collective du Comité Directeur, dans le cadre d'une Assemblée Générale extraordinaire.

L'Assemblée Générale a décidé la révocation collective du Comité Directeur, avec 70% des voix. Cette décision prend effet immédiatement.

Un administrateur provisoire a été désigné en la personne de Monsieur Jean-Luc Roger, Président de la Ligue du Sport Automobile Centre-Val de Loire.

Conformément à l'article 12.3 des statuts de la FFSA, il assurera la gestion des affaires courantes jusqu'à l'élection d'un nouveau Comité Directeur.

Il sera chargé d'organiser les élections, qui se dérouleront sous son autorité lors d'une Assemblée Générale électorale dont la date a été fixée au mercredi 22 avril 2026.

32, AVENUE DE NEW YORK 75781 PARIS CEDEX 16 FR